OAI
ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS

Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils
Grand-Duché du Luxembourg

Illustrations extraites du Guide OAI Références 2022, qui reprend en détail les concepteurs des projets présentés cf. www.guideoai.lu

Définie par la loi luxembourgeoise, la mission de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils, consiste à garantir l'application des droits et des devoirs des **5 professions OAI** d'intérêt public :

architecte, architecte d'intérieur, ingénieur-conseil,
urbaniste-aménageur et architecte-/ingénieur-paysagiste.

Chacun de ces professionnels, qu'il soit une personne physique ou morale, doit être inscrit au tableau de l'Ordre pour exercer sa profession à titre d'indépendant au Grand-Duché.

3 missions OAI : légale, professionnelle, culturelle.

Au-delà de ses missions légales, d'organisation professionnelle ainsi que d'intérêt public, l'OAI valorise la véritable dimension du travail de ses membres, au niveau économique, social, artistique et culturel, pour un cadre de vie durable, intelligent et de qualité.

Présence internationale :

L'OAI est membre de nombreuses organisations internationales :
Union Internationale des Architectes (UIA), Conseil des Architectes d'Europe (CAE), Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils (FIDIC), European Federation of Engineering Consultancy Associations (EFCA), European Council of Engineers Chambers (ECEC), European network of architects competent authorities (ENACA), Euroka (groupement constitué par les Ordres des Architectes de la Grande Région)…

Services des membres OAI : «Design first, build smart, sustainable and inclusive»

Toute création, qu'elle soit artistique, architecturale, technique ou artisanale, est rendue plus cohérente, esthétique et durable par une conception professionnelle, indépendante, intégrée et détaillée.

Il faut éviter que la construction ne soit réduite à un processus industriel et commercial, et promouvoir, dès l'origine du projet, une conception de qualité.

Le travail des membres de l'OAI consiste en une planification créative, fonctionnelle et économique ainsi que dans la coordination et la supervision de la réalisation.

Les membres de l'OAI offrent au maître d'ouvrage, par un dialogue permanent, une forte personnalisation de la construction et une mise en adéquation du projet à réaliser avec le budget à disposition, tout en étant prêts à engager les projets selon les principes « Life Cycle Cost » et « Economie Circulaire ».

Concrètement, après la phase de conception et d'études, et les démarches administratives d'une complexité toujours croissante, ils choisissent avec le maître de l'ouvrage les entreprises et artisans. Ils suivent les travaux, font respecter les délais, veillent à la qualité de l'exécution sur laquelle ils engagent leur responsabilité.

Plus-value des services des membres OAI

Le regroupement des 5 professions OAI dans une même organisation professionnelle, revêt un caractère assez exceptionnel et facilite la prestation de services coordonnés: la constitution d'équipes pluridisciplinaires de maîtrise d'œuvre aboutit à une collaboration efficace et synergique entre les différents concepteurs pour mieux répondre aux exigences des maîtres d'ouvrage quant aux garanties de qualité, de respect des devis et des délais, et à la simplification des relations contractuelles.

Le Luxembourg est situé au cœur de l'Europe, au carrefour culturel et économique constitué notamment par l'Allemagne, la Belgique et la France; situation qui stimule les créations architecturales et techniques de qualité, ainsi que l'innovation par les échanges interrégionaux et internationaux. Elle favorise également la constitution d'équipes polyglottes et pluriculturelles. Ces influences se traduisent par une identité de la construction propre au pays.

L'ouverture de ces professionnels sur le monde est accentuée par le fait que le personnel des bureaux a souvent étudié à l'étranger, et conserve de cette expérience, outre un enrichissement culturel personnel, une faculté accrue d'adaptation aux marchés étrangers.

Grâce à l'implantation au Luxembourg, ces dernières années, de grands clients internationaux, les bureaux membres de l'OAI ont eu l'occasion de constituer un savoir-faire et un réservoir d'expériences utiles à leurs projets futurs.

OAI 35 ans | 2025 Luxembourg

© OAI 05/2025

OAI – Forum da Vinci
6, bd Gr.-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg
T (+352) 42 24 06
M oai@oai.lu
W www.oai.lu

OAI
ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS

Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils
Grand-Duché du Luxembourg

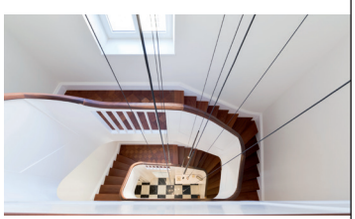

Illustrations extraites du Guide OAI Références 2022, qui reprend en détail les concepteurs des projets présentés
cf. www.guideoai.lu

Membres OAI = Label de qualité

L'essence des professions OAI est constituée notamment de :

- La qualification, la compétence, l'expertise, la créativité et l'ingéniosité,
- L'indépendance professionnelle et la déontologie,
- Les responsabilités professionnelles et décennales/biennales,
- L'obligation de contracter des assurances couvrant ces responsabilités,
- L'indépendance de toute activité commerciale afin d'éviter les conflits d'intérêts,
- la défense de l'intérêt public, du maître d'ouvrage et des utilisateurs.

Documentation sur les membres OAI

- www.oai.lu dans les menus
  - « annuaire des membres »
  - « accueil » => « expositions » : éventail de projets
- www.architectour.lu
- www.laix.lu : livre «Design First, Build Smart»
- www.guideoai.lu : Guide OAI Références
- www.bhp.lu : Prix Maîtres d'Ouvrage

Membres obligatoires (au 05/2025)

• Bureaux d'architectes	648
- siège social au Luxembourg	520
- siège social à l'étranger	128
• Bureaux d'architectes d'intérieur	36
- siège social au Luxembourg	35
- siège social à l'étranger	1
• Bureaux d'ingénieurs-conseils	274
- siège social au Luxembourg	216
- siège social à l'étranger	58
• Bureaux d'urbanistes-aménageurs	159
- siège social au Luxembourg	157
- siège social à l'étranger	2
• Bureaux d'architectes/ingénieurs paysagistes	25
- siège social au Luxembourg	14
- siège social à l'étranger	11
Emploi total des bureaux établis au Luxembourg :	**5750**

Découvrez l'architecture, l'ingénierie et l'urbanisme au Luxembourg !

© OAI 05/2025

OAI – Forum da Vinci
6, bd Gr.-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg
T (+352) 42 24 06
M oai@oai.lu
W www.oai.lu

Suivez l'OAI sur les réseaux sociaux